## AVIS.

Notre feuille commençant une nouvelle année avec le mois prochain, il nous semble à propos de reproduire ici les avis qu'on lisait dans les Annales du mois de mars 1889 :

1. Un abonnement aux Annales fait participer aux fruit des deux messes qui se disent chaque semaine tous les membres d'une même famille résidant sous le même toit, ou vivant encore sous l'autorité

paternelle.

Ces deux messes se disent conformément aux intentions des abonnés, afin de leur obtenir toutes les grâces qu'ils demandent à sainte Anne, par des invocations particulières, des neuvaines, des messes, et à l'occasion des vœux et des pèlerinages qu'ils accomplissent. Les personnes recommandées aux prières ont une large part aux fruits de ces messes.

2. Ont part au fruit de la messe mensuelle tous les abonnés défants sans exception, que leur famille ait cessé ou non son

abonnement aux Annales.

3. Les abonnés voudront bien se rappeler que les abonnements sont payables d'avance, et qu'ils n'ont part aux avantages spirituels qu'après avoir rempli cette condition.

4. Toute personne désirant s'abonner doit envoyer au Gérant son nom écrit lisiblement, ainsi que le nom propre du bureau de

poste de l'endroit où elle demeure.

5. On ne reçoit en paiement aucun timbre poste étranger. Pour des sommes au dessous d'une piastre, on acceptera des timbres-poste du Canada, de 1. 2 et 3 centins.

6. Nous recommandons de faire enrégistrer les lettres qui

contiennent de l'argent.

7. Le prix de l'abonnement pour toute personne qui reçoit son numéro directement par la poste est de 35 centins.

8. Les avantages saivants sont offerts à ceux qui recoivent plusieurs exemplaires sous une seule enveloppe, et sans exiger

qu'une adresse soit mise sur chaque numéro. De 7 à 50 exemplaires, 30 centins chaque; 100 exemplaires et au-de-là, 25 centins Outre cette remise, le treizième numéro

appartient à celui qui reçoit plus de 12 exemplaires. 9. Prière de vouloir bien payer les arrérages le plus tôt possible.

10. Nous prions les souscripteurs de vouloir bien préciser, en payant leur abonnement, s'ils sont nouveaux ou anciens abonnés. Ainsi pourrons-nous éviter bien des recherches inutiles.

II. L'abonnement datant du mois d'avril. les souscripteurs qui s'abonnent dans le courant de l'année reçoivent toute la série des

numéros parus depuis avril.

AGENCE.

A Montréal, MM. Cadienx et Dérome, libraires, 267, rue Notre-Dame, Montréal.